



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2015-26 du 20 Novembre 2015

Décret Impérial de création d'un titre de noblesse

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre XI de la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de récompenser les plus méritants des Citoyens en leur conférant la dignité de la noblesse impériale,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Christophe LECHARTRE, Grand Officier de l'Ordre de l'Excellence Impériale, Ministre de la Guerre, Juge à la Cour Impériale de Justice, est créé Duc de l'Empire.

Article 2

M. Christophe LECHARTRE, portera le titre de Duc de Bocréno.

M. Christophe LECHARTRE, est autorisé à utiliser le blason attaché à son titre, savoir : Écartelé, aux premier et quatrième d'or au château de trois tours donjonnées de gueules, fermées, ajourées et girouettées de sable ; aux deuxième et troisième d'azur au cavalier armé de toutes pièces, tenant de la dextre un sabre nu, le tout d'argent ; sur le tout de sinople, au rocher d'or mouvant de la pointe, surmonté en chef d'une étoile d'argent ; au chef des ducs de l'Empire brochant.

L'Empereur de la Basse Chesnaie

Frank-Marc 1er